



SAISON : 2022

STEWARDS
LOG NR 38

POSTED
at 09 h 39 m

EPREUVE : Magny-Cours
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

X	Essais Qualificatifs	1 ^{ère} Course	2 ^{ème} Course
---	----------------------	-------------------------	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
3	26.13	Carrossage Ar
2	§ 12	Aileron (Dimension / Position)

Légendes :		1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
		2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ. FFSA GT

N° des véhicules concernés :

14	17	36	44	69	74	81	110	111		
----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	--	--

OBSERVATIONS :

L'ensemble des voitures ont été vérifiées conformes sur les points objets des contrôles.

Fait à : Magny-Cours Le : 15/05/2022

Le Commissaire Technique
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>15/05/22</u>	Date de réception	<u>15/05/22</u>
Heure	<u>09h00</u>	Heure	<u>09h00</u>
Signature	 R. GUILLEMAIN 66508	Signature	